

	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE Direction de l'Autonomie Service Autonomie à Domicile (SAD)	
Réf: FT019 Création : 10/06/2025 	Fiche de poste Infirmier(e)	Niveau : N5 NBI : 20 CTI : OUI Métier : Infirmier opérationnel

POSTE A TEMPS COMPLET - FILIERE MEDICO SOCIALE

Catégorie A

Cadre d'emplois des infirmiers territoriaux

1 ETP

Présentation du CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de TOULON est un établissement public administratif qui met en œuvre la politique sociale communale en organisant des actions de solidarité dans la lutte contre l'exclusion et dans l'accompagnement des personnes âgées ou en situation de handicap.

Il dispose de trois Directions encadrées par une Direction Générale : Direction de l'Autonomie, Direction de l'Inclusion et de la Solidarité, Direction des Ressources Moyens Généraux.

Présentation de la Direction de l'Autonomie

La Direction de l'Autonomie participe à la définition des orientations en matière de politique d'action sociale de la collectivité en faveur du parcours de vie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

Elle conduit la politique sociale en faveur de l'autonomie et son évaluation.

Elle pilote, coordonne et adapte l'offre de services de la direction de l'Autonomie (CLIC, SAD, Résidences Autonomies et l'EHPAD) pour répondre aux besoins de la population cible.

Présentation du Service Autonomie à Domicile

Rattaché à la Direction de l'Autonomie, le Service Autonomie à Domicile (SAD) rassemble tous les services à la personne concourant au maintien à domicile : accompagnement, aides et soins.

Le SAD a pour mission d'organiser l'accompagnement à domicile pour aider les personnes âgées dans leurs activités et tâches quotidiennes (s'habiller, faire les courses, préparer les repas, aide administrative ...) et pour répondre aux besoins de soins (aide à la toilette, observance soignante, pansements, injections, ...).

Il assure également une mission de prévention et de soutien auprès des personnes âgées à domicile et de leurs aidants informels, de sensibilisation à la bientraitance et de lutte contre la maltraitance des personnes accompagnées auprès des professionnels.

Le SAD propose également le portage de repas à domicile, produits par l'Unité de Production Culinaire du CCAS et livrés par un prestataire externe.

Ayant vocation à améliorer la qualité de l'accompagnement, le SAD garantit :

- ❖ Une réponse complète aux besoins des personnes
- ❖ Une simplification des démarches pour l'utilisateur
- ❖ Une coordination renforcée entre les professionnels de l'aide et du soin

Présentation du Pôle Qualité et Sécurité des Soins

Le Pôle Qualité et Sécurité des Soins contribue à accompagner à domicile les personnes âgées et les personnes en situation de handicap, en disposant de soins.

Il assure également la coordination avec les autres intervenants médicaux et paramédicaux.

Missions principales de l'infirmier(e)

- Appliquer la politique de prise en charge à domicile décidée par l'Autorité Territoriale
- Planifier le plan de soins infirmiers selon les besoins des patients et en référer aux Infirmiers Coordonnateurs (IDEC) et au Responsable du Pôle Qualité et Sécurité des Soins et son suppléant.
- Réaliser les soins infirmiers, d'hygiène et de confort selon le protocole médical et les règles d'hygiène et d'asepsie
- Travailler en collaboration avec les aides-soignants afin de réaliser un travail d'hygiène et de confort selon le protocole médical (s'il y a) et les règles d'hygiène et d'asepsie
- Evaluer les besoins en soins des patients, élaborer et mettre à jour les plans de soins individualisés
- Surveiller l'évolution de l'état général des patients (constantes, fonctions d'élimination, comportement...) et informer l'équipe médicale et paramédicale en charge de la personne sur l'évolution de l'état clinique
- Participer activement aux transmissions écrites et orales en collaboration avec les IDEC et les aides-soignants, superviser les transmissions en cas d'absence de l'IDEC
- Informer et éduquer la personne âgée à domicile et son entourage familial
- Encadrer s/c des IDEC les étudiants infirmiers ou aides-soignants en stage
- Réaliser les commandes des dispositifs médicaux

Missions spécifiques

- Réaliser des soins techniques : pansement, injection, perfusion, surveillance des dispositifs médicaux sur prescription médicale
- Accompagner les aides soignant(e)s dans leurs pratiques et assurer un rôle de supervision

- Assurer la traçabilité des soins dans le dossier de soin informatisé
- Assurer la liaison avec les services hospitaliers ou structures médico-sociales lors des entres/sorties des patients
- Contribuer à la prévention, à l'éducation à la santé et au soutien psychologique

Lignes hiérarchiques

- Sous l'autorité hiérarchique directe des infirmier(e)s coordonnateur (trice)s
- Sous l'autorité du responsable du SAD
- Sous l'autorité du Directeur de l'Autonomie
- Sous l'autorité du Directeur général du CCAS

Lignes fonctionnelles

- Articulations avec les aides soignant(e)s du SAD
- Articulations avec l'infirmier(e) de parcours (IDEP) du CCAS
- Articulation avec le second infirmier du service
- Contacts fréquents avec les personnes accompagnées, les proches, les aidants
- Relations avec tous les services du CCAS
- Relations avec tous les professionnels du CCAS et des partenaires extérieurs (médecins traitants, kinésithérapeutes, établissement hospitaliers ou médico-sociaux...)

Conditions d'exercice

- Résidence administrative : affectation au siège du CCAS
- Travail autonome et en équipe à temps complet du lundi au vendredi, week-end et jours fériés
- Horaires coupés, sur une amplitude de 7h à 19h : 7h00-12h15/16h15-19h00 du lundi au dimanche par roulement avec le second infirmier du service
- Possibles aménagements de postes et d'horaires selon nécessité de service
- Déplacements permanents au domicile des bénéficiaires et établissements de santé
- Utilisation du véhicule de service et du véhicule personnel (indemnités kilométriques) si indisponibilité du véhicule de service
- Travail assis et debout
- Travail physique important : station debout, manutention des bénéficiaires selon les techniques appropriées
- Contact avec des personnes vulnérables
- Être à jour des vaccinations obligatoires
- Respect strict des règles d'hygiène et des protocoles de soins
- Utilisation d'un ordinateur, téléphone professionnel

Formation et expérience

- Emploi accessible à toute personne disposant du diplôme d'état d'infirmière (niveau III) et justifiant d'une expérience dans le secteur sanitaire
- Expérience dans poste similaire appréciée en particulier auprès de personnes âgées
- Bonne connaissance des problématiques liées au vieillissement et au handicap exigée

- Formation sur la prise en charge de la douleur et/ou en soins palliatifs appréciée
- Connaissances réglementaires, juridiques et normatives en soins infirmiers, en économie de la santé et en sciences humaines

Savoir-faire

- Identifier les besoins des personnes prises en charge sur la base du plan d'aide établi par l'infirmier coordonnateur
- Savoir identifier les signes d'évolution de l'état du patient tant physique que psychologique
- Savoir utiliser les outils de mesures de la douleur
- Appliquer les protocoles et les règles d'hygiène, de sécurité et d'asepsie ainsi que les bonnes pratiques régissant le métier d'infirmier
- Être capable d'évaluer la qualité des soins dispensés par l'équipe aide-soignante sur le terrain
- Mettre en pratique les modalités de la démarche de soins infirmiers
- Savoir identifier les situations d'urgence ou de crise et y apporter une réponse adaptée
- Planifier et organiser son temps dans le cadre du travail d'équipe
- Développer des compétences en communication (être à l'écoute, diffuser des informations, transmettre)
- Connaître la charte des droits et libertés de la personne âgée

Savoir être

- Avoir une grande capacité d'adaptation à des situations variées et des interlocuteurs différents
- Savoir décider et prendre des initiatives adaptées aux situations de terrain
- Supporter des situations émotionnelles difficiles et répétitives
- Faire preuve de patience et de qualités humaines
- Avoir de réelles aptitudes à travailler en équipe
- Respecter la confidentialité des dossiers
- Respecter la hiérarchie et accepter le cadre posé par celle-ci.
- Avoir le sens des responsabilités et du service public
- Promouvoir les valeurs retenues de l'institution
- Discrétion professionnelle

Contraintes du poste

- Utilisation du véhicule personnel si indisponibilité du véhicule de service
- Être disponible
- Flexibilité des horaires
- Travail week-end et jours fériés
- Planification des congés à l'année en collaboration avec la deuxième infirmière
- Poste non compatible avec le télétravail

Date :

Nom et signature du tenant du poste :	Nom et signature du/des responsable(s) hiérarchique (s) :
--	--

